AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 17-9-65 403759

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

ÉDITION DE LA STATION DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ (Tél. 5-17)

(COTE-D'OR, DOUBS, HAUTE-SAONE, JURA, SAONE-ET-LOIRE, TERRITOIRE DE BELFORT)

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, 21, route de Seurre - BEAUNE.

C. C. P. : DIJON 3.405-19

ABONNEMENT ANNUEL

15 F.

Bulletin n° 60 - SEPTEMBRE I965 I6 SEPTEMBRE I965

ARBRES FRUITIERS

ANTHONOMES DU POIRIER.-

Ces insectes sont responsables de la destruction des bourgeons floraux. Dans les vergers où des dégats sont constatés habituellement effectuer en fin de mois une pulvérisation à base de Lindane ou de D.D.T.

Dans le cas de fruits non encore récoltés nous rappelons que ces produits doivent être appliqués au moins I5 jours avant la cueillette.

TRAITEMENTS TARDIFS DES ARBRES FRUITIERS A PEPINS :

Les conditions atmosphériques restant défavorables il est à craindre que les maladies de conservation ne rendent difficiles celle-ci. Aussi, il parait utile d'effectuer, dans la mesure du possible, sur les variétés tardives des traitements fongicides jusqu'à la cueillette.

POMMES DE TERRE

TRIAGE ET CONSERVATION :

En année à mildiou, et pour éviter de désagréables et coûteuses surprises, le producteur doit apporter des soins vigilants à la récolte, au triage et à l'emmagasinage des pommes de terre.

Un certain temps devra d'ailleurs s'écouler entre l'arrachage et le stockage définitif, le mildiou pouvant apparaître tardivement sur des tubercules d'apparence indemnes (cas fréquent cette année).

1° - A la récolte : Dans toute la mesure du possible , compte tenu de la fréquence des pluies en cette fin d'été, on s'efforcera d'attendre une période plus favorable de manière à récolter par temps sec. Laisser ressuyer convenablement et procéder à un premier mais sévère triage sur le champ en éliminant tous les tubercules blessés, pourris, ou simplement tachés et suspects.

En période humide, on peut accélérer le séchage des tubercules en les saupoudrant de chaux ou de tourbe pulvérisée.

2° - Stockage provisoire : Pour les lots non susceptibles d'être livrés immédiatement; il sera prudent de procéder à un stockage provisoire sous un hangar ou tout autre local couvert bien aéré et d'effectuer un nouveau et sérieux triage après deux à trois semaines. Veiller à blesser le moins possible les tubercules pendant les manipulations et le transport.

P113

3° - A L'emmagasinage : Pour la conservation prolongée, quelque soit le système adopté (cave, magasins, silos), les plus grandes précautions devront être prises au moment du stockage. "On doit veiller à ce que les tubercules soient dans les conditions de température, d'humidité, d'aération et de lumière, les plus favorables à la conservation", conditions précisées depuis longtemps déjà par divers chercheurs :

"Une température de + 4° est à rechercher; elle peut osciller de + 2 à + 8° sans inconvénients, car c'est seulement au-dessus de 8° que se développent activement la plupart des agents déterminant les pourritures".

La température idéale est de 4 à 6°.

Le local doit être sain, pas trop humide, et permettre une aération suffisante (pouvant être réglée suivant les besoins). On aura toujours intérêt à procéder à une désinfection préalable plusieurs semaines avant le stockage des pommes de terre (un demi-litre au mètre carré d'une solution de Crésyl à 8-10 % ou de formol du commerce à 5-6%). Dans ce cas le local devra être aéré convenablement avant l'emmagasinage (tubercules de consommation surtout).

Les tubercules devront être isolés du sol et des murs par des caillebotis, et à défaut, par tout autre moyen de fortune permettant cependant une aération suffisante.

Les tas devront avoir une épaisseur aussi réduite que possible avec cheminées d'aération verticales. Il sera bon d'en surveiller régulièrement la température et d'être prêt à intervenir rapidement par un nouveau triage si le mildiou se développe.

Quant aux silos ils devront être établis cette année avec le maximum de précautions et surveillés très régulièrement.

Les Ingénieurs-Contrôleurs chargés des avertissements agricoles.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux :

H. SOULIE

Imprimerie de la Station de Bourgogne-Franche-Comté

Le Directeur-Gérant : L. BOUYX.